

## Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

### Séance du Jeudi 26 Octobre 2023

L' an 2023 et le Jeudi 26 Octobre à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s'est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Salle du Conseil sous la présidence de PRUNET Delphine Maire.

Elus	Absent/Procurations
LAROYE Aurélie	Excusé (Procuration à PERON Adeline)
PERON Adeline	
SAUVERVALD Margaux	Absent
BELTOISE Antony	
LE MOAL David	
MENAULT Miguel	
PRUNET Delphine	
PION Gabrielle	
JOLIN Lionel	
MALON Stéphane	

**Quorum :**

- Nombre de personnes en exercice : 10
- Nombre de présents : 8
- Nombre de votants : 9

**A été nommée secrétaire :** Mme PERON Adeline

**Ordre du jour :**

- Approbation du Procès-verbal de séance du 28 septembre 2023
- Acquisition d'une imprimante pour le secrétariat mairie
- Ajustements budgétaires
- Désignation des délégués à la commission Eau et assainissement
- Dénonciation du Contrat de maintenance informatique
- Subventions accordées

**Affaires diverses :**

- Compte rendu de la commission Fêtes et Cérémonies
- Dates à retenir
- Organisation du 11 novembre
- Logement 5bis Rue Robert Rabaud

- Compte rendu de la commission Fêtes et Cérémonies
- Dates à retenir
- Organisation du 11 novembre
- Logement 5bis Rue Robert Rabaud

## **réf : D2023 40 Acquisition d'une imprimante pour le secrétariat de la Mairie**

### **Le Conseil Municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code des Marchés Publics ;

**Considérant** la nécessité de procéder à l'acquisition d'une imprimante pour le secrétariat de la Mairie ;

**Vu** les différents devis présentés pour la réalisation de cette acquisition ;

**Le conseil municipal après en avoir délibéré,**

### **DECIDE**

D'accepter le devis de la société A6TEM sise 6-8 Place du Général LECLERC, 45170 Neuville-aux-Bois d'un montant de 1 069,30 € HT, soit 1 284,96€ TTC, pour l'acquisition d'une imprimante pour le secrétariat de la Mairie.

Le Conseil Municipal mandate Madame le Maire pour la signature de tous documents relatifs à cette acquisition.

Conseillers présents	Suffrages exprimés Avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
8	9	9	0	0	0

### **Affaires Diverses**

Ajustement Budgétaire :

La construction du hangar municipal a été inscrite au budget communal sur le compte 2135 au lieu du compte 2131.

Madame le Maire informe le Conseil du virement de crédit des sommes allouées à la construction du hangar du compte 2135 au compte 2131.

Désignation des délégués à la commission Eau et assainissement :

Monsieur MENAULT Miguel est désigné en qualité de délégué titulaire.

Madame PRUNET Delphine est désignée en qualité de déléguée suppléante.

Dénonciation du Contrat de maintenance informatique :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de dénoncer le contrat de maintenance informatique, le prestataire actuel ne donnant pas entière satisfaction.

Le Conseil Municipal valide cette décision.

Un courrier sera envoyé et en fonction de la date de fin de contrat, des devis seront demandés à d'autres prestataires.

Subventions accordées :

Un point est fait sur les subventions demandées pour la mise en conformité de la chaufferie.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été accordé :

- 30% au titre du DSIL auprès de l'Etat,
- 50% au titre du Volet 3 du Conseil Départemental.

Les travaux auront lieu pendant les vacances scolaires de février 2024.

**Affaires diverses :**

**Compte rendu de la commission Fêtes et Cérémonies :**

Le 11 novembre aura lieu le repas des aînés. Le choix s'est porté sur les établissements BADAIRE pour le repas.

Le marché des producteurs et le Noël des enfants auront lieu le 10 décembre.

Les vœux du Maire auront lieu le 06 janvier 2024.

**Dates à retenir :**

Le vendredi 03 novembre 2023 aura lieu à la salle polyvalente à 18h00, la réunion sur la Participation citoyenne.

Le mercredi 13 décembre 2023 aura lieu à la salle polyvalente à 18h00, la réunion PLUI.

**Organisation du 11 novembre :**

Sont évoqués la désignation du porte-drapeaux ainsi que le rangement de la salle pour le repas des aînés.

**Logement 5bis Rue Robert Rabaud :**

Madame le Maire déclare qu'une demande de prolongation de bail a été demandée par le locataire actuel jusqu'au 31 décembre 2023.

**Container à verre de Gironville :**

Le container doit être déplacé.

Le nouvel emplacement envisagé se situerait au fond de la rue des Bergeries.

La séance est levée à 21h00.

Le Prochain Conseil Municipal aura lieu le 23 novembre 2023.

Secrétaire de Séance  
Mme PERON Adeline



En mairie, le 02/11/2023  
Le Maire

Delphine PRUNET

